

d'exercer leurs droits de citoyens dans leur propre pays. Tel est l'enseignement qui se dégage de l'expérience, entre autres, du Kenya, de l'Algérie, du Zimbabwe et du Mozambique. Si la minorité blanche au pouvoir en Afrique du Sud, minorité qui ne représente que 14 pour cent de la population, maintient son système raciste, la majorité noire réagira inévitablement, non pas par le silence, mais par la violence.

Il nous faut tenir compte à la fois de la puissance et de la peur qui nourrissent l'apartheid. Lorsque j'ai rencontré le président Chissano, du Mozambique, en août, il a évoqué la crainte compréhensible des Sud-Africains blancs.

"L'Afrikaaner", me disait-il, "est tout aussi africain que moi. Nous appartenons tous deux à cette terre. Nous n'avons pas d'autre lieu auquel nous puissions retourner". Le Congrès national africain a agi dans le même esprit lors de la réunion de Dakar, au Sénégal, où des Sud-Africains de race blanche et de race noire se sont rassemblés pour discuter ensemble de leur avenir. Le Zimbabwe lui-même, où trois ministres blancs font partie du gouvernement, et où des milliers de citoyens blancs sont engagés à part entière dans l'industrie, l'agriculture et la fonction publique, démontre que les Africains de race blanche et de race noire peuvent travailler ensemble et jouir de la liberté ensemble.

En raison de son influence particulière, par delà les barrières raciales et les frontières nationales, le Commonwealth peut contribuer à dissiper les peurs qui agitent les Noirs et les Blancs. Et dans ce contexte, le Canada peut, en raison de son histoire et de sa nature même, jouer un rôle de chef de file.

La peur n'est toutefois qu'une des composantes de l'apartheid. La puissance en est une autre - une puissance jalousement défendue et exercée de façon impitoyable.

L'application de sanctions sert deux objectifs : le premier est d'ordre économique, le deuxième psychologique. Il ne fait aucun doute que les mesures concrètes prises par le Canada et par d'autres pays ont constitué un message clair de désapprobation envoyé aux défenseurs de l'apartheid, et un message d'encouragement à ceux qui s'y opposent. Il ne fait pas de doute non plus que les mesures économiques ont suscité une vigoureuse campagne visant à faire échouer les sanctions, ou à les contourner, ou à les contrer. Naturellement, c'est ce que fait le gouvernement sud-africain; c'est peut-être le cas aussi d'autres gouvernements, c'est le cas de nombreuses entreprises. Il importe de faire connaître leurs agissements et, à Lusaka, nous avons approuvé le mandat de deux grandes études qui feront apparaître au grand jour de nouveaux courants d'échanges commerciaux, de nouvelles pratiques comptables, de nouvelles voies d'acheminement des marchandises.